
XV^e Législature

Député Ismaila DIALLO

Dakar, le 28 janvier 2025

A

**Monsieur le Président de l'Assemblée
nationale du Sénégal**

DAKAR

**Objet : Question écrite adressée au Ministre de
l'intérieur et de la Sécurité publique**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, la lettre portant la question écrite posée au
Gouvernement relative au retard dans la délivrance des cartes d'électeurs des primo-votants.

Tout en vous souhaitant bonne réception, je vous prie, **Monsieur le Président**, d'agréer
l'expression de ma très haute considération et mon profond respect.

Dr Ismaila DIALLO



Objet : Retard dans la délivrance des cartes d'électeurs des primo-votants

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la révision exceptionnelle des listes électorales pour l'élection présidentielle de 2024, un grand nombre de primo-votants ont été inscrits sur le fichier électoral. Cependant, il a été constaté que plusieurs de ces citoyens, bien que présents sur les listes, n'ont toujours pas reçu leurs cartes d'électeurs.

Ces jeunes électeurs, motivés à participer pour la première fois à un scrutin national, se sont rendus à plusieurs reprises auprès des commissions compétentes pour récupérer leurs cartes, sans succès. Cette situation risque de compromettre leur droit constitutionnel de vote et de porter atteinte à la crédibilité du processus électoral.

Face à cette problématique, pourriez-vous nous éclairer sur les mesures concrètes que votre ministère envisage de prendre pour résoudre ce retard et garantir que tous les électeurs concernés puissent recevoir leurs cartes dans les meilleurs délais ? Par ailleurs, quelles dispositions sont prévues pour éviter que ce type de situation ne se reproduise à l'avenir ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma haute considération.

Fait à Dakar, le 28 janvier 2025

Dr Ismaïla DIALLO

1^{er} Vice-Président de l'Assemblée nationale

